



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél.(070-302 23 23).Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070-364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel
pour publication immédiate

N° 95/2

Le 18 janvier 1995

Séance de la Cour du 30 janvier 1995

Affaire relative au Timor oriental (Portugal c. Australie)

Comme suite au communiqué de presse n° 94/22 du 31 octobre 1994, annonçant l'ouverture, le lundi 30 janvier 1995 à 10 heures, des audiences en l'affaire relative au Timor oriental (Portugal c. Australie), le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le lundi 30 janvier 1995, à 10 heures, la Cour tiendra d'abord une courte séance au cours de laquelle il sera rendu hommage à la mémoire de M. Nikolai K. Tarassov, juge (Fédération de Russie), décédé le 28 septembre 1994.

M. Santiago Torres Bernárdez, juge ad hoc désigné par Qatar dans l'affaire de la Délimitation maritime et des questions territoriales entre Oatar et Bahreïn (Oatar c. Bahreïn) pour pourvoir le siège devenu vacant à la suite du décès, le 7 juillet 1994, de M. José Maria Ruda, juge ad hoc, prendra à cette occasion l'engagement solennel prescrit à l'article 20 du Statut de la Cour.

Après une très brève suspension de séance, s'ouvriront les audiences consacrées aux plaidoiries des Parties dans l'affaire relative au Timor oriental (Portugal c. Australie).

Au début des audiences, M. K. J. Skubiszewski et sir Ninian Stephen, juges ad hoc désignés respectivement par le Portugal et par l'Australie, prendront également l'engagement solennel prévu à l'article 20 du Statut de la Cour.

*

Les élections au siège devenu vacant par suite du décès de M. Tarassov devant avoir lieu le 26 janvier 1995, il est prévu que le Membre de la Cour nouvellement élu prendra l'engagement solennel prescrit à l'article 20 du Statut de la Cour lors d'une séance qui se tiendra, au plus tôt, le 1^{er} février 1995 dans la matinée.